

Pour l'ère nouvelle

Revue internationale d'Éducation nouvelle (organe de la Ligue internationale pour l'Éducation nouvelle)
Novembre-décembre 1939, N° 150, 18^e année :

<http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/sites/all/modules/ereNouvelle/pdf/1939-150.pdf>

Rédaction :

Groupe Français d'Éducation Nouvelle
Section de la Ligue Internationale pour l'Éducation Nouvelle
29, Rue d'Ulm - PARIS (5^e)

Président d'Honneur : P. LANGEVIN, Professeur au Collège de France.	Président : H. PIERON, Professeur au Collège de France.
I	Vice-Présidents :
P. FAUCHER, Ex-Président du Bureau Français d'Éducation,	D^r H. WALLON, Professeur au Collège de France.
	G. BERTIER, Directeur de l'École des Roches.

<h3>SOMMAIRE</h3>
Ligue Internationale pour l'Éducation Nouvelle : A tous nos amis.
Appel aux amis de l'Éducation Nouvelle.
Le Groupe français d'Éducation Nouvelle et les tâches qu'il envisage.
Nouvelles de la section anglaise.
VIAL : Ce qu'est l'enseignement par correspondance et radio.
Quelques conseils d'un inspecteur pour le temps de guerre.
D ^r HATZAROFF : Préparation sociale des maîtres.
DERMOT STRAKER : Le rôle du maître en orientation professionnelle.
Ad. FERRIÈRE : Nouvelles considérations sur l'autonomie des écoliers.
C. FREINET : L'École et l'idéal démocratique.
Nouvelles diverses.
Table des matières de l'année 1939.

L'École et l'Idéal Démocratique

Communication présentée au Congrès européen de la Ligue Internationale pour l'Éducation Nouvelle, par le D^r FREINET. (Extraits.)

Le Congrès aura, naturellement, à définir d'abord ce qu'on entend par IDÉAL DÉMOCRATIQUE. Je crois qu'il pourra le faire assez facilement par la méthode pour ainsi dire négative, en l'opposant à l'idéal totalitaire qui est la destruction systématique de cette aspiration vers la liberté et le self-Gouvernement, en montrant la déchéance à laquelle nous ne saurions souscrire et dont la menace immédiate suscite la véritable cohésion des bonnes volontés libératrices.

Nous étudierons plus spécialement deux points de l'ordre du jour qui nous semblent le plus en rapports avec nos préoccupations majeures :

I. — c) Les droits et les devoirs des éducateurs pour l'application des principes démocratiques ;

II. — c) La communauté scolaire démocratique et ses contacts avec la vie.

Droits et devoirs des éducateurs pour l'application des principes démocratiques

Nous n'avons pas l'habitude, on le sait, de séparer le devenir pédagogique de toutes les considérations sociales et politiques qui le conditionnent. Et nous les mettons à la place qu'elles doivent avoir, parmi les premières, car nous savons trop à quel point le milieu social influence de façon décisive — en bien ou en mal — l'enfance à laquelle nous nous dévouons et comment il annihile bien souvent tous nos efforts.

Lutter pour l'avènement d'une société dans laquelle l'enfant pourrait se développer au maximum, le plus humainement et le plus harmonieusement possible, créer le climat favorable à l'épanouissement que nous souhaitons et que nous préparons, est un de nos premiers devoirs pédagogiques.

Le paysan qui jette son grain ne se dit pas :

— Moi je suis le semeur ; je suis celui qui aide les plantes à pousser, les préserve des maladies et les aide à fructifier. Il ne m'appartient pas de savoir si le laboureur a soigneusement labouré et fumé son champ...

Il sait bien que confier une graine à une terre mal préparée, que dévorent les racines hostiles, c'est perdre son temps et son travail. Le semeur est d'abord laboureur.

L'Éducateur conscient est d'abord un homme socialement actif et éduqué, qui lutte dans les organisations sociales, syndicales et politiques pour la préparation du terrain favorable au travail pédagogique subséquent.

Nous avons cru nécessaire de signaler au début cette obligation pour qu'on ne suppose pas que nous continuons le grand mensonge et que nous tentons d'asseoir la virilité pédagogique sur la débilité et le renoncement social.

Nous n'interviendrons pas, par contre, sur la forme même de cette action sociale que chacun mènera selon ses aspirations et ses possibilités. Il nous suffit quant à nous qu'il le fasse avec un maximum de clairvoyance et de courage, au service de notre idéal commun de libération démocratique.

Pour ce qui concerne les droits et les devoirs des éducateurs en tant qu'éducateurs par contre, il est possible d'apporter des précisions et de présenter une ligne de conduite susceptible de rallier l'unanimité des hommes de bonne foi.

★★

C'est la première fois peut-être qu'un grand congrès d'éducation sort des nuages de la pédagogie pure pour aborder les problèmes scabreux et si controversés de la nouvelle pédagogie sociale. C'est une évolution qu'il nous est agréable de marquer, puisque nous avons tout fait pour la susciter et nous ne pouvons mieux nous en réjouir qu'en participant au maximum aux discussions qui vont s'engager.

APPLICATIONS DES PRINCIPES DÉMOCRATIQUES, c'est d'ailleurs tout un programme.

Cela suppose :

a) Une reconsidération du problème éducatif qui ne sera plus centré seulement sur l'individu, mais sur l'individu au sein de la communauté.

b) Un véritable acte de foi dans les possibilités de la nature humaine.

L'idéologie totalitaire joue sur le complexe d'infériorité de la grande masse qui cherche un maître et un chef. Nous disons, nous : l'enfant — et l'homme — sont capables d'organiser eux-mêmes leur vie et leur travail pour l'avantage maximum de tous.

c) Une éducation actuelle et pratique, qui abandonne résolument les sphères brumeuses de la scolastique pour s'en aller vers la vie complexe et diverse et divine.

d) Un travail pratique et effectif d'organisation nouvelle adaptée aux nécessités de l'heure.

Dans la plupart des pays qui souffrent actuellement du fascisme, la dictature a pu s'implanter parce qu'elle apportait un peu d'ordre là où avait régné, hélas ! le verbiage démagogique et le désordre soi-disant idéologique.

Application de principes, cela signifie ORGANISATION PRÉCISE ET PRATIQUE pour la défense de notre idéal.

Et c'est là le véritable but de ce congrès.

Droits de l'éducateur

Nous ne prévoyons pas de droits spéciaux de l'éducateur au sein de la démocratie, qu'elle soit scolaire ou sociale. L'éducateur doit être au même rang que les autres citoyens, avec les seules prérogatives qui lui viendront de sa science et de ses capacités.

Il faut naturellement que l'instituteur ait le droit de travailler démocratiquement, c'est-à-dire que la communauté lui permette l'activité nouvelle que nous allons définir : problème pédagogique dans une certaine mesure, mais problème extrapédagogique surtout, qui est fonction du rapport de forces à l'intérieur d'un pays et dans le monde entre démocratie et réaction.

Devoirs de l'éducateur

Quels sont maintenant les devoirs des éducateurs désireux de préparer l'application des principes démocratiques ?

Il s'agit là d'une véritable charte de l'éducation nouvelle démocratique que le congrès se doit de préciser et de préparer.

Nous en donnons ici quelques éléments qui seront à compléter après examen et discussion des différents rapports présentés :

1. — L'APPLICATION DES PRINCIPES DÉMOCRATIQUES suppose une nouvelle attitude des éducateurs qui cessent d'être les chefs, les maîtres, pour devenir les organisateurs et les guides de la nouvelle vie.

C'est un changement complet d'atmosphère qui conditionne tous les rapports ultérieurs tant scolaires qu'extrascolaires.

2. — Cette attitude est basée sur une conception nouvelle de l'enfant qu'on croit susceptible d'accéder graduellement à la participation active à la vie démocratique de la Communauté, pour devenir plus tard un élément actif et essentiel de cette communauté.

3. — L'oppression et l'asservissement matériels, intellectuels et moraux nécessitent

le mensonge social, le mensonge culturel, le mensonge moral.

La recherche de la vérité est un des devoirs essentiels des éducateurs démocratiques,

Il ne s'agit point ici de la vérité philosophique dont l'illusoire recherche est payée de tant d'erreurs et de renoncements, mais de la vérité qui sort des faits, et qui s'impose aux esprits habitués à un examen objectif des faits qui se présentent à nous.

Cette recherche objective de la vérité est facilitée par les techniques d'éducation qui font une large part aux besoins essentiels des enfants, et qui présentent de ce fait l'éducation non pas comme un processus extérieur à l'individu, mais comme son épanouissement naturel ; par des techniques qui poussent à la recherche et à la pratique de la vérité et qui aiguïsent l'esprit critique.

L'éducation dogmatique qui nécessite l'acceptation, la croyance, l'obéissance ne saurait en aucune façon former des générations démocratiques.

L'École démocratique doit avoir des techniques démocratiques.

4. — Mais préparation à la vie démocratique ne saurait signifier licence, agitation anarchique et désordre.

La liberté est toujours tempérée et conditionnée par la communauté. Pour vivre, cette communauté doit être harmonieusement organisée.

L'école doit abandonner les prêches moraux et les leçons impuissantes et s'orienter délibérément vers l'organisation démocratique de la communauté : organisation de l'activité et du travail d'abord, car un groupe où l'effort de chacun est harmonieusement délimité peut faire passer au second plan les problèmes de discipline aujourd'hui prépondérants :

Coopérative scolaire ;

Travail motivé et vivant par l'Imprimerie à l'École, les Echanges interscolaires et les techniques d'expression libre ;

Plans de travail ;

Recherches personnelles ;

Harmonisation avec le travail adulte ;

Fichiers et conférences, etc...

L'organisation de la discipline vient ensuite, la pratique montrant que, dans une communauté basée sur l'harmonie des rapports et la vérité dans les fondements sociaux, il est possible de parvenir à la vie démocratique idéale.

C'est dans la mesure où nous saurons montrer que la démocratie peut et doit être un facteur puissant d'ordre, de progrès et de profit social que s'évanouiront les arguments de force brutale qui prétendent rétablir les nécessités historiques d'un passé révolu.

5. — La force brutale, enfin, n'a pas le privilège de l'héroïsme. On pourrait dire au contraire qu'il ne saurait y avoir héroïsme sans liberté ni véritable démocratie.

On ne peut qualifier d'héroïsme la joie sadique d'un BRUNO MUSSOLINI incendiant les cases éthiopiennes, ni l'acharnement barbare des destructeurs de Guernica. L'héroïsme est dans la souffrance volontaire, dans le sacrifice pour un idéal humain, pour le seul bénéfice du mieux-être social.

Nous répudions l'éducation soi-disant héroïque des pays totalitaires lorsque cette éducation mène à la barbarie moyennageuse que nous connaissons. Nous répudions de même l'éducation amollissante et passive des vieilles démocraties qui n'ont pas su cultiver les élans généreux et virils des jeunes générations.

Il est du devoir urgent des éducateurs démocrates de mettre debout une éducation active, vivante, liée aux individus, liée à la vie, liée à l'évolution sociale ; une éducation qui dépasse la vieille formation scolastique pour devenir une véritable préparation héroïque aux tâches héroïques qui attendent ceux qui, à cette croisée des chemins, doivent continuer la lutte millénaire pour une humanité meilleure.

C. FREINET,

Vence (Alpes-Maritimes).